



DÉLIBÉRATION

du 16 septembre 2025

Présents : 20 Excusés : 5 4 pouvoirs Absents : / Votants : 24 En exercice : 25	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le seize septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Laurence BERNARD TANGUY, Mme Noëlle BICHON, Mme Sandrine BRANCHEREAU, M. Bruno CHICOISNE, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, M. Philippe JAHAN, M. Damien GUILLON, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Ludovic LEDUC, Isabelle LEAUTE, Mme Agnès LEMARIE, Jérôme LECERF, Mme Marina LUCAS, Sandrine MARTINY, M. Fabrice PAYEN, Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Nadine YOU</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : Mme Maria COURTAY (ayant donné pouvoir à Philippe JAHAN), Mme Laura BRETAUD (ayant donné pouvoir à Estelle GOIMBAUD), M. Frédéric LEGRAS, Rosalie OUTIN, (ayant donné pouvoir à Ludovic LEDUC), Mme Türkan RENZO (ayant donné pouvoir à Isabelle LEAUTE),</p> <p><u>Assistaient également au titre des services</u> : Fabienne PITON, Marie LE ROUX - LARDEUX</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Bruno CHICOISNE</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 10 septembre 2025</p>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <u>17 SEP. 2025</u> Publiée, le <u>17 SEP. 2025</u> Notifiée, le	
Délibération n°25.5.08	<u>URBANISME - BATIMENTS</u> BATIMENTS – Marché de travaux de réfection de la toiture du Phénix – attribution

Madame le Maire expose au Conseil que des travaux de réfection de la toiture du Phénix sont nécessaires.

Un marché de travaux comportant un lot unique a été publié le 13 août 2025. La remise des offres était fixée au 5 septembre 2025 à 12h.

Trois offres ont été reçues. Le rapport d'analyse des offres a été réalisé par les services municipaux.

Après analyse, il est proposé de retenir l'offre de l'entreprise SUD atlantique étanchéité pour un montant de 96 000€HT.

Après avoir entendu cet exposé,

*Vu le Code de la commande publique,
Vu le rapport d'analyse des offres,
Vu l'avis de la CAO réunie le 10 septembre 2025,*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

► **ATTRIBUE** le marché de rénovation de la toiture du complexe du Phénix à l'entreprise Sud Atlantique Etanchéité pour un montant 96 000€HT.

► **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Bruno CHICOISNE
Secrétaire de séance

**Le Maire,
Nadine YOU**